
Déclaration économique de Bonn vers une croissance soutenue et plus d'emplois

Le 4 mai 1985

Conscients des responsabilités qui sont les nôtres, conjointement avec d'autres gouvernements, en ce qui concerne l'avenir de l'économie mondiale et la préservation des ressources naturelles, nous, Chefs d'État ou de Gouvernement des sept plus importantes nations industrialisées ainsi que le Président de la Commission des Communautés européennes, réunis à Bonn du 2 au 4 mai 1985, avons discuté de la situation, des problèmes et perspectives économiques pour nos pays et pour le monde.

Les conditions économiques mondiales sont meilleures qu'elles ne l'ont été depuis de nombreuses années. Depuis que nous nous sommes rencontrés la dernière fois, de nouveaux progrès ont été réalisés en matière de réduction de l'inflation et de renforcement des bases de la croissance. La reprise dans les pays industrialisés a commencé à s'étendre au monde en développement. Les problèmes de l'endettement des pays en développement, bien que loin d'être résolus, font l'objet d'un traitement souple et efficace.

Néanmoins, nos pays doivent encore relever d'importants défis. Nous devons surtout:

- renforcer la capacité de nos économies à s'adapter aux mutations,
- accroître les possibilités d'emploi,
- réduire les inégalités sociales,
- corriger les déséquilibres économiques persistants,
- mettre fin au protectionnisme,
- améliorer la stabilité du Système Monétaire International.

Nos discussions sur ces défis nous ont conduits aux conclusions suivantes:

- (a) Poursuivre sans relâche chacun dans nos pays et ensemble en coopération des politiques conduisant à une croissance soutenue et à davantage d'emplois constitue la meilleure contribution à une prospérité nouvelle, durable et partagée par toutes les nations.
- (b) La prospérité des pays développés est de plus en plus liée à celle des pays en développement. Nous continuerons à travailler avec ces pays dans un esprit de véritable coopération.

- (c) Un commerce multilatéral ouvert est essentiel à la prospérité générale et nous préconisons une réduction rapide et importante des barrières commerciales.
- (d) Nous cherchons également à rendre le fonctionnement du Système Monétaire International plus stable et plus efficace.
- (e) Le progrès économique et la préservation de l'environnement naturel sont des objectifs nécessaires et qui se renforcent mutuellement. Une protection efficace de l'environnement est un élément central de nos politiques nationale et internationale.

Croissance et emploi

Afin de maintenir une croissance non-inflationniste et d'améliorer l'emploi, nous sommes convenus de:

consolider et développer les progrès réalisés en matière de réduction de l'inflation,

suivre une discipline monétaire et budgétaire prudente, et si nécessaire renforcée, en vue de parvenir à des prix stables, à une baisse des taux d'intérêt et à une augmentation des investissements productifs. Chacun de nos pays exercera un contrôle strict sur les dépenses publiques afin de réduire les déficits budgétaires lorsqu'ils sont excessifs et, si besoin est, la part des dépenses publiques dans le PNB,

nous employer à supprimer les obstacles à la croissance et encourager l'initiative et l'esprit d'entreprise de manière à libérer les énergies créatrices de nos peuples tout en maintenant des politiques sociales appropriées pour les plus défavorisés,

promouvoir une plus grande souplesse et capacité de réponse de tous les marchés, notamment du marché du travail

développer la formation destinée à améliorer la qualification professionnelle notamment des jeunes,

exploiter au mieux les chances de prospérité et de création d'emplois permanents engendrées par les mutations économiques et le progrès technologique.